

# Rapport annuel 2023

[ra23.eca-vaud.ch](https://ra23.eca-vaud.ch)

## **Table des matières**

<b>1. Message du président et du directeur général.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Vue d'ensemble .....</b>	<b>4</b>
2.1 Organes.....	4
2.2 L'ECA en 2023.....	6
2.3 Evolution du personnel.....	7
2.4 Projets d'entreprise .....	8
<b>3. Chiffres clés .....</b>	<b>9</b>
3.1 Institution .....	9
3.2 Prévention.....	10
3.3 Défense incendie et secours.....	10
3.4 Assurance .....	10
<b>4. Faits marquants .....</b>	<b>12</b>
<b>5. Activités des divisions .....</b>	<b>14</b>
5.1 Prévention.....	14
5.2 Défense incendie et secours.....	18
5.3 Assurance .....	23
<b>6. Services généraux.....</b>	<b>28</b>
6.1 Gestion des risques et projets .....	28
6.2 Services des technologies et de l'information (STI) .....	29
6.3 Service communication .....	30
6.4 Service des ressources humaines .....	31
6.5 Service juridique.....	31
6.6 Sécurité et facility management (SFM).....	31
6.7 Service Formation Exposition Manifestations (FEM).....	32
<b>7. Finances .....</b>	<b>34</b>
7.1 Nouveau pôle facturation.....	35
7.2 Commentaires généraux sur les comptes.....	35
7.3. Placements de capitaux.....	36
7.4 Un investisseur responsable .....	36
7.5 Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières .....	36
7.6 Commentaires sur la gestion des valeurs immobilières .....	37
7.7 Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux .....	37
7.8 Rémunération du conseil d'administration et de la direction.....	38
7.9 Révision et approbation des comptes.....	38
7.10 Bilan au 31 décembre.....	39
7.11 Compte de résultat.....	40

## 1. Message du président et du directeur général

L'année 2023 a été marquée par une sinistralité très supérieure à la moyenne des années précédentes. Les fortes intempéries enregistrées dans le canton tout au long de l'année ont entraîné des dommages conséquents auxquels viennent s'ajouter plusieurs incendies de grande envergure.

La tempête d'une violence inouïe et soudaine qui s'est abattue à la Chaux-de-Fonds en juillet a marqué les esprits. Cet événement, bien qu'il n'ait pas directement touché notre canton, a révélé, si cela devait encore être démontré, que ce genre de phénomène peut aussi se produire dans nos régions. Notre Etablissement peut en tirer des enseignements utiles, qu'il s'agisse d'alarme, d'organisation des secours ou de prise en charge des sinistres par exemple.

Dans un contexte climatique qui évolue malheureusement défavorablement, notre Etablissement, qui est directement concerné par les conséquences liées à ces changements, n'a pas attendu pour agir. Il met par exemple ses compétences à disposition des propriétaires pour évaluer et prévenir les risques éléments naturels et participe au financement des mesures via un fonds dédié. Au niveau de ses propres opérations, cela fait à présent quelques années que l'ECA a engagé une transformation vers plus de durabilité. Son portefeuille de titres est certifié ESG et un plan ambitieux d'assainissement énergétique de son parc immobilier est en route pour lequel plus de 24 millions seront investis d'ici 2030. Enfin, la mise sur pied en 2023 d'un programme structuré et plus formel au niveau du développement durable devrait permettre de répondre pleinement aux objectifs du plan climatique de l'Etat de Vaud.

Si la sinistralité a été importante, les marchés financiers ont heureusement permis de compenser les résultats techniques négatifs, notre portefeuille de placements affichant une performance largement positive. Les réserves constituées pour faire face à des phénomènes extrêmes ont atteint leur valeur cible, nous permettant d'assurer une sécurité durable dans un contexte de turbulences et d'événements climatiques attendus en augmentation ces prochaines années.

L'exercice 2023 nous a également permis de poursuivre l'emménagement de notre nouveau siège. Il accueille à présent, sous un même toit, fait unique en Suisse, toutes les centrales d'urgence du canton de Vaud, unifiant et fluidifiant ainsi les opérations sécuritaires. Par ailleurs, rappelons que ce complexe abrite les espaces administratifs pour nos collaborateurs depuis 2022, mais également des salles de conférence et une exposition dédiée à la prévention des incendies et des éléments naturels. Il répond ainsi, à tous points de vue, aux objectifs initiaux qui étaient de favoriser la collaboration entre services et de rendre les activités de l'ECA accessibles à un large public.

En conclusion, bien qu'ayant vécu un exercice difficile en matière de sinistres, l'ECA a poursuivi les projets et relevé les défis lui permettant de dessiner un avenir fort en matière de sécurité contre l'incendie et les éléments naturels et d'optimisation de ses services à la population. Nous sommes reconnaissants envers nos collaboratrices et collaborateurs, partenaires et parties prenantes pour leur engagement au service de la population et des entreprises vaudoises. Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à les en remercier vivement.

**Aimé Achard**  
Président

**Serge Depallens**  
Directeur général

## 2. Vue d'ensemble

### 2.1 Organes

L'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) est une institution de droit public ayant la personnalité morale fonctionnant sous le contrôle de l'Etat. Il est placé sous la responsabilité d'un conseil d'administration.

#### **Conseil d'administration**

En 2023, le Conseil d'administration a accueilli un nouveau membre, Hansjoerg Albrecher (nommé au 1<sup>er</sup> février) et a pris congé de trois membres arrivés au terme de leur mandat : François Dufresne (au 30 septembre), Claudine Wyssa et Jean-Yves Pidoux (au 31 décembre). Le Conseil d'Etat a par ailleurs nommé Pierre-Antoine Hildbrand (au 1<sup>er</sup> janvier 2024) et renouvelé le mandat des autres membres du CA pour la prochaine période de 4 ans (2024 à 2027).

#### **Président:**

- Aimé Achard, consultant indépendant, La Croix (Lutry)

#### **Vice-présidente:**

- Claudine Wyssa, syndique, Bussigny-près-Lausanne (jusqu'au 31 décembre)

#### **Secrétaire du conseil d'administration:**

- Françoise Jatton Gerster, directrice des services transversaux (ECA)

#### **Membres:**

- Hansjoerg Albrecher, professeur d'université, St-Sulpice (dès le 1<sup>er</sup> février)
- Michaël Buffat, conseiller national, Vuarrens
- François Dufresne, professeur d'université, Lausanne (jusqu'au 30 septembre)
- Olivier Kernen, administrateur, Yverdon
- Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat honoraire, Bottens
- Jean-Yves Pidoux, administrateur, Lausanne (jusqu'au 31 décembre)
- Simona Terranova, consultante indépendante, Genève

Le conseil d'administration (CA) exerce les compétences définies à l'article 3a de la LAIEN. Il a notamment pour attribution de définir la politique générale de l'ECA et de prendre les mesures nécessaires à l'accomplissement des missions définies par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. En 2023, il a tenu 8 séances en plenum, 49 séances de comités et quelques 24 autres réunions.

En savoir plus sur la gouvernance actuelle de l'ECA: <https://www.eca-vaud.ch/a-propos/organigramme/>

**Auditeur interne:** Ernst & Young AG, Avenue de la Gare 39a, 1002 Lausanne

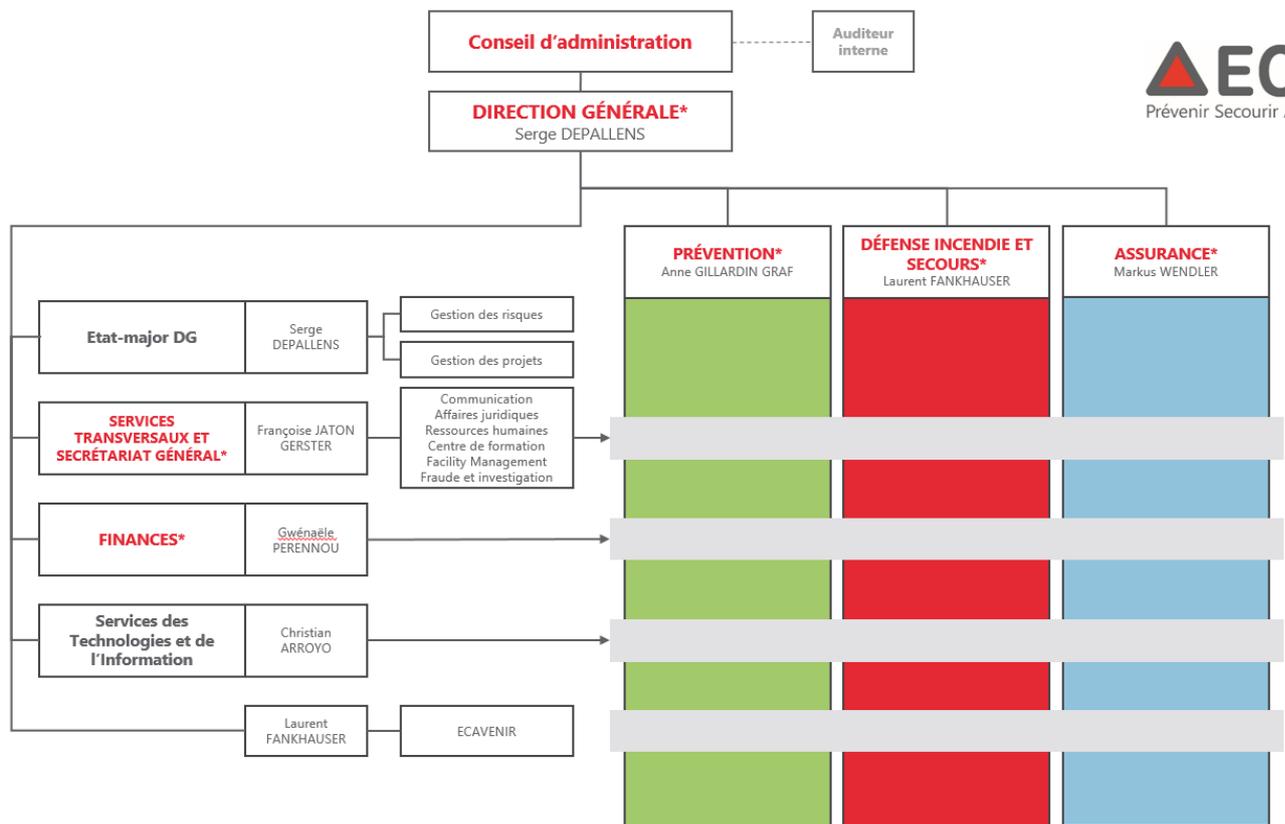
**Organe de révision:** BDO SA, Biopôle - Bâtiment SC-B, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

## Direction

L'ECA est dirigé par un collège de direction composé comme suit:

Directeur général:	Serge Depallens
Services des technologies et de l'information:	Christian Arroyo
Services transversaux:	Françoise Jaton Gerster
Finances:	Gwénaële Pérennou
Prévention:	Anne Gillardin Graf
Assurance:	Markus Wendler
Défense incendie et secours:	Laurent Fankhauser

## Organigramme au 31.12.2023



\* Membre de la direction

## 2.2 L'ECA en 2023

### Nouveau siège de l'ECA (projet ECAVENIR)

Le nouveau siège de l'ECA est un bâtiment unique en Suisse. Outre des surfaces administratives pour les collaborateurs de l'ECA, des salles de conférence et une exposition instructive et ludique dédiée à la prévention incendie et éléments naturels, il accueille depuis 2023 toutes les centrales d'urgence du canton de Vaud, ainsi qu'un certain nombre d'infrastructures de conduite. Ainsi, les trois centrales d'urgence, soit le 118, le 117, le 144, mais aussi la centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG), la centrale de gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA) sont toutes sous un même toit. Il est prévu que les infrastructures de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), soient opérationnelles courant 2024.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'ECA ont été les premiers à emménager en mai 2022. Après plus de 18 mois de vie dans ce nouveau bâtiment, ils ont pleinement adopté les nouveaux espaces et les principales fonctions (espaces de travail décloisonnés, restauration, exposition, centre et salles de formation). Le site s'avère très attractif, comme en témoignent les nombreuses demandes de visites et réservations d'espaces. Il répond ainsi également aux objectifs initiaux qui étaient de favoriser la collaboration et de rendre les activités de l'ECA accessibles à un large public.

En 2023, les efforts principaux ont porté sur la finalisation des équipements spécifiques aux centrales d'urgence afin de pouvoir assurer leur emménagement, la réalisation de tests intégraux sur les éléments vitaux du bâtiment (comme par exemple la distribution d'énergie ou la production de chaleur), les travaux de finition et autres levées de réserves. Le permis d'habitation définitif pour l'ensemble du bâtiment a été délivré. Quelques points importants sont encore en cours de réalisation, comme la mise en exploitation complète du bâtiment, ainsi que l'organisation englobant tout le dispositif sécuritaire.

### Emménagement des centrales d'urgence

Les centrales d'urgence ont emménagé dans un espace commun dénommé ARC (« Alarm Receiving Center ») en 2023 par étapes. Une conférence de presse réunissant l'ECA, l'ensemble des partenaires et une délégation du Conseil d'Etat s'est tenue le 12 janvier pour leur inauguration officielle. Trois autres conférences de presse spécifiques ont ensuite été organisées, après les différentes mises en service.

Les centrales ont été mises en exploitation dans l'ordre suivant:

- Centre de traitement des alarmes CTA-118: dans la nuit du 26 au 27 avril
- Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG): dans la nuit du 19 au 20 septembre
- Centrale des appels sanitaires urgents (CASU) 144: dans la nuit du 9 au 10 octobre
- Centrale vaudoise de police (CVP) 117 qui réunit la centrale de la gendarmerie vaudoise et celle de la police municipale de la ville de Lausanne, ainsi que la centrale de gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA) dans la nuit du 6 au 7 décembre

A relever encore que les collaborateurs administratifs de la Fondation urgences santé ont également intégré leurs bureaux, situés au rez-de-chaussée inférieur, en octobre.

## **Collaboration et gouvernance**

Suite à un important travail de définition des services assurés par l'ECA en tant que propriétaire et exploitant du bâtiment au profit des centrales d'urgence, un accord de principe sur une convention de services (SLA) a été conclu. Un catalogue des services détaillé avec la mise en place des processus y relatifs a été établi et est actuellement en phase de finalisation. Il concerne par exemple la disponibilité des installations techniques, les questions de sécurité ou d'intendances ou encore l'utilisation du parking. Dans ce cadre, et pour gérer la gouvernance de ces services, il a été nécessaire de mettre en place une organisation ad hoc, soit un comité de gouvernance ECA (CoGov ECA) et divers comités opérationnels, dont la composition intègre aussi les partenaires de l'Etat de Vaud.

Par ailleurs, le Comité stratégique ECAVENIR (COSTRA ECAVENIR), réunissant les représentants de l'ECA et des partenaires s'est également attelé à définir une gouvernance commune, déployée en phase d'exploitation. Dans ce cadre, deux collaborateurs ont été nommés par le COSTRA : un secrétaire général de l'Alarm Receiving Center (ARC) et un responsable des opérations coordonnées. Les charges salariales de ces deux personnes seront réparties entre tous les partenaires.

## **Audit du projet**

Sur proposition de la direction de l'Etablissement et du Comité d'audit et risques (CAR), le conseil d'administration a commandé un audit global du projet de construction ECAVENIR. Cet audit a été réalisé par la société E&Y entre février et juillet 2023. Les conclusions de ce rapport sont positives et aucune irrégularité dans le suivi organisationnel, contractuel et financier n'a été relevée. Ces conclusions représentent un réel élément de satisfaction pour la direction de l'ECA qui a consacré une belle énergie à ce projet depuis près de 10 ans.

## **2.3 Evolution du personnel**

### **Effectif au 31.12.2023**

Nombre de collaborateurs-trices: 342 (femmes: 153 / hommes: 189) dont 11 apprenti-e-s et 2 maturants

Age moyen: 45,1 ans

Ancienneté moyenne: 9,8 ans

Taux de rotation : 5,86 %

## **Formation**

La politique de formation des jeunes est essentielle à l'ECA pour assurer la relève et pouvoir continuer à remplir ses missions au service de la collectivité. L'Etablissement tient aussi à garantir un cadre de travail qui favorise le plus possible les compétences et les motivations de ses collaboratrices et collaborateurs et qui respecte l'individu dans sa santé. Il porte ainsi une grande attention à son personnel en termes de bien-être et d'épanouissement. Dans ce but, il consacre 1,7 % de la masse salariale au développement des compétences de son personnel. L'ECA affiche par ailleurs avec fierté, le signe de reconnaissance d'entreprise formatrice décerné par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Il récompense plusieurs années d'efforts investis dans la formation de plus de 80 apprenti-e-s depuis l'an 2000.

## 2.4 Projets d'entreprise

### **Le programme de projets « 3SI »**

Pour accompagner la transformation digitale de l'entreprise et le déploiement des systèmes d'information (SI) de l'assurance, de la prévention et de la finance, les trois projets ont été regroupés au sein du programme « 3SI ». La direction de programme a pour mission de coordonner et de piloter les différentes équipes de développements et de s'assurer de la bonne intégration des nouvelles solutions dans l'écosystème applicatif de l'ECA. Ce programme permet de regrouper les visions et de travailler sur l'objectif commun de leur mise en exploitation.

### **Le programme de projets « durabilité »**

Si l'ECA n'a pas attendu la mise sur pied d'un programme durabilité pour agir, ce programme a pour objectif d'avancer de manière plus consciente, structurée et déterminée en se fixant des ambitions et en mesurant les progrès réalisés. Un des premiers objectifs de ce programme regroupant plusieurs projets est la baisse de l'empreinte carbone de l'entreprise. Il a été validé par le comité de direction au printemps 2023.

La réalisation du bilan carbone de l'Etablissement et les premiers échanges sur les engagements RSE ont débuté au deuxième semestre.

L'ECA est par ailleurs membre de la Fondation Suisse pour le Climat depuis 2014.

### 3. Chiffres clés

**Du résultat net de l'exercice au nombre d'estimations des bâtiments en passant par les placements de capitaux ou le volume d'appels d'urgence parvenus au centre de traitement des alarmes (CTA-118), les chiffres clés traduisent l'année 2023 telle qu'elle a été vécue par l'ECA.**

#### Le chiffre de l'année

**> 15'328: nombre total de demandes d'indemnités de sinistres** annoncées en 2023 contre 7'554 en 2022, soit plus du double de l'année passée pour un montant total de 93,4 millions contre 69,7 millions en 2022 (+34,1 %).

#### 3.1 Institution

**Biens assurés:** 396,4 milliards de francs suisses, dont 303,6 milliards pour les bâtiments et 92,8 milliards pour le mobilier

**Résultat net de l'exercice:** 50,6 millions de francs suisses

**Placements de capitaux:** 1,834 milliard de francs suisses, dont 551 millions de francs suisses pour les placements immobiliers directs, investis uniquement dans le Canton et 1,283 milliard de francs suisses pour les valeurs mobilières.

**Performance nette des placements:** + 5,4 %

**Investissements immobilier de rendement:** 81,9 millions de francs suisses

- Nombre d'immeubles de rendement: 71 (sans les terrains)
- Nombre de logements en location: 789 (surface 62'754 m<sup>2</sup>)
- Nombre de surfaces commerciales: 384 (surface 38'074 m<sup>2</sup>)

**Investissements immobilier d'exploitation:** 3,6 millions de francs suisses

- Nombre d'immeubles d'exploitation: 9
- Surfaces d'activités pour locaux d'exploitation: 23'123 m<sup>2</sup>

**Prestations versées au bénéfice du Canton et des communes (montants effectivement payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours**

Montants payés en millions de francs suisses	Au Canton	Aux communes
Subventions des réseaux d'eau		9,2
Participations financières en matière de défense incendie et secours		32,1
Investissements et infrastructures de défense incendie et secours	1,6	7,2
Exploitation du centre de traitement des alarmes (CTA-118)	1,4	1,4
Projets et mandats en matière de prévention	0,1	
Charges de personnel de prévention et défense incendie et secours	7,8	2,8
Contribution à l'Etat de Vaud	2,5	
<b>Total</b>	<b>13,3</b>	<b>52,6</b>

## 3.2 Prévention

### Nombre de décisions pour des demandes de permis de construire

2020	2021	2022	2023
3'294	3'754	4'032	3'846

### Nombre de participants aux formations spécialisées

2020	2021	2022	2023
1'284	1'010	1'069	995

## 3.3 Défense incendie et secours

### Nombre d'appels traités au CTA-118

2020	2021	2022	2023
118'982	125'793	132'357	153'861

### Nombre d'interventions effectuées par les sapeurs-pompiers

2020	2021	2022	2023
6'395	7'707	7'753	8'720

## 3.4 Assurance

### Nombre de polices

	2020	2021	2022	2023
Bâtiment	213'119	214'860	216'129	217'558
Mobilier	443'999	449'813	456'063	461'001
<b>Total</b>	<b>657'118</b>	<b>664'673</b>	<b>672'192</b>	<b>678'559</b>

### Capitaux assurés en millions de francs suisses

	2020	2021	2022	2023
Bâtiment*	268'262	273'207	277'591	303'622
Mobilier**	89'646	90'747	91'363	92'768
<b>Total</b>	<b>357'908</b>	<b>363'954</b>	<b>368'954</b>	<b>396'390</b>

\*Couverture «Côté cour Côté jardin» comprise / \*\*Sans les coassurances, ni les polices temporaires

### Primes annuelles émises en millions de francs suisses, hors droit de timbre fédéral et hors rabais

	2020	2021	2022	2023
Bâtiment	174,3	177,5	180,2	196,5
Mobilier	65,4	66,2	66,8	67,7
<b>Total</b>	<b>239,7</b>	<b>243,7</b>	<b>247,00</b>	<b>264,2</b>

## Nombre d'estimations de bâtiments

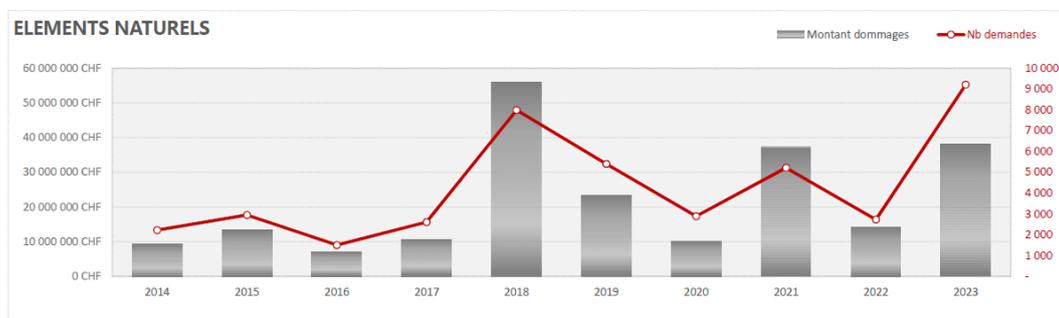
	2020	2021	2022	2023
Bâtiments existants	13'854	15'379	10'480	9'858
Nouvelles constructions	1'939	2'107	1'550	1'810
<b>Total</b>	<b>15'793</b>	<b>17'486</b>	<b>12'030</b>	<b>11'668</b>

## Nombre de demandes d'indemnités\* et montant des dommages\* par année de survenance

<b>INCENDIE</b>	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb demandes	2 584	1 974	2 115	2 540	2 146	2 855	2 240	2 432	2 184	2 379
Montant dommages	42 414 116	46 252 313	40 758 043	54 495 186	46 682 469	51 729 205	43 490 207	36 683 296	61 121 478	52 430 075



<b>ELEMENTS NATURELS</b>	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb demandes	2 224	2 950	1 508	2 610	7 989	5 400	2 890	5 217	2 735	9 204
Montant dommages	9 219 635	13 364 107	7 052 773	10 558 915	55 920 384	23 478 571	10 107 916	37 184 085	14 095 856	38 260 828



\*Données réactualisées chaque année (elles ne comprennent pas les dossiers refusés et les dossiers sans suite)

## 4. Faits marquants

### JANVIER

**Conférence de presse pour l'inauguration officielle des centrales:** le 12 janvier, les nouvelles infrastructures des centrales d'urgence 117, 118, 144, CTMG, GCTA, ainsi que du poste de commandement des opérations de l'Etat-major cantonal de conduite (PCO-EMCC) ont été inaugurées en présence des autorités du canton de Vaud et de quelque 200 invités. Elles sont toutes regroupées dans un espace commun appelé « ARC » (« Alarm Receiving Center »).

### FEVRIER

**Changement à la tête de l'inspectorat:** une page se tourne pour la défense incendie du canton de Vaud. Le 1<sup>er</sup> février, le colonel Florian Cuche a succédé au colonel François Iff, inspecteur cantonal en charge de la défense incendie et secours qui a fait valoir son droit à la retraite.

### MARS

**Habitat-Jardin:** le salon Habitat-Jardin était de retour, après quatre ans d'absence, à Beaulieu. L'ECA était présent avec un stand pour répondre aux questions des locataires et propriétaires vaudois avec des conseils pratiques. Des conférences sur la prévention incendie et éléments naturels ont aussi été proposées. L'ECA et ses conseillers ont de nouveau été à disposition de tous les clients pour l'édition 2024 (du 14 au 17 mars).

### AVRIL

**CTA-118, la première centrale d'urgence vaudoise à s'installer dans l'ARC:** le transfert des appels de la première des centrales d'alarme à s'installer dans le siège de l'ECA à la Blécherette, le centre de traitement des alarmes CTA-118, s'est déroulé avec succès dans la nuit du 26 au 27 avril.

### MAI

**Top sharing RH:** nomination conjointe d'Aline Wagner et de Delphine Perriard en tant que responsables des ressources humaines, le 1<sup>er</sup> mai. C'est la première fois à l'ECA que ce type d'engagement en binôme est adopté pour un poste de management. Les deux responsables définissent ensemble la stratégie et les objectifs du service et ont, entre autres, pour mission de piloter les processus de gestion du capital humain, tels que le développement des compétences, la gestion de la performance ou de la relève.

**Conférence grand public:** quelles sont les attentes de la nouvelle génération vis-à-vis des employeurs ? Plusieurs personnalités se sont exprimées sur ce thème d'actualité autour de Claude Ansermoz, rédacteur en chef de *24 heures* et animateur de cette conférence organisée le 10 mai au siège de l'ECA: Gabriel Saurer, de la société 23bis, Delphine Perriard et Aline Wagner, responsables RH à l'ECA, notre maturant Luca Schlienger et Armand Brice Kouadio, professeur de gestion des ressources humaines à la HEG.

## JUIN

**Le site internet de l'ECA fait peau neuve:** lancé le 6 juin, le nouveau site offre un design moderne et plus axé sur les besoins des utilisateurs. Il répond ainsi aux attentes des clients et partenaires. 20'000 utilisateurs en moyenne consultent le site de l'ECA chaque mois.

**Signature de la première convention de collaboration (projet VIDIS 20-25):** la première convention de collaboration entre la Ville de Lausanne et trois communes (Bussigny, Crissier et Villars-Ste-Croix exploitant le SDIS Sorge) a été signée le 12 juin, dix ans après le lancement des réflexions destinées à optimiser l'organisation de la défense contre l'incendie et de secours. Cette démarche garantira la réponse des secours aux exigences de première intervention en journée sur le territoire des communes de la couronne lausannoise. Les trois communes délèguent ainsi formellement au SDIS Lausanne-Epalinges l'intervention des sapeurs-pompiers sur leur territoire les jours de semaine entre 6h et 18h.

## SEPTEMBRE

**Arrivée de la Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) dans l'ARC:** la centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) a été la 2<sup>e</sup> centrale à s'installer au siège de l'ECA dans la nuit du 19 au 20 septembre.

## OCTOBRE

**Arrivée de la Centrale des appels sanitaires urgents (CASU) 144 dans l'ARC:** le premier appel au CASU 144 a été traité avec succès dans la nuit du 9 au 10 octobre.

## DECEMBRE

**Réunion plénière de la division assurance avec les estimateurs:** dans le but de renforcer la collaboration avec ses partenaires, la division assurance a invité pour la première fois ses 117 estimateurs à se joindre à sa séance plénière annuelle pour ses collaborateurs qui a eu lieu le 4 décembre.

**Arrivée de la Centrale vaudoise de police (CVP) 117 dans l'ARC:** la centrale vaudoise de police (CVP), ainsi que la centrale de gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA) sont arrivées dans la nuit du 6 au 7 décembre.

**Intempéries:** de nombreuses mesures de protection ont été mises en place par les sapeurs-pompiers au profit des communes et citoyens suite à la montée des eaux dans la région des Trois-Lacs. Pour ce faire, plus de 80 sapeurs-pompiers ont été mobilisés et 28 barrages ont été installés. Au niveau cantonal, entre le 11 et le 15 décembre, l'ECA dénombre 173 interventions, ainsi que 1'625 appels gérés par le centre de traitement des alarmes (CTA-118). Cela représente 1'218 mobilisations de sapeurs-pompiers au total et 539 engins engagés.

**Incendie à Bottens:** le dramatique incendie qui a ravagé une exploitation agricole à Bottens dans la nuit du 21 décembre a entraîné la mort d'un jeune homme et de près de 380 bêtes. L'incendie a pu être maîtrisé par les sapeurs-pompiers en fin de journée seulement.

## 5. Activités des divisions

### 5.1 Prévention

**La division est fortement impliquée dans les travaux de révision des prescriptions incendie des cantons (PPI 2026). Ce projet occupera divers experts dans les deux années à venir. Par ailleurs, les collaborations avec les instances cantonales se poursuivent à un rythme soutenu, que ce soit au niveau de la participation à différentes commissions, mais aussi au niveau de formations ou de rencontres sur des thèmes spécifiques en lien avec les dangers naturels. Les développements dans ce domaine se matérialisent aussi par une intensification des interactions avec les ECA suisses alémaniques, afin de mutualiser les connaissances.**

- **3'846 décisions** pour des demandes de permis de construire ont été traitées (4'032 en 2022, soit une baisse de 5 %)
- **10,3 millions** ont été alloués aux communes et associations de communes pour la modernisation ou l'extension des infrastructures d'alimentation en eau
- **995 professionnels** ont suivi les formations techniques

#### 5.1.1 Opérations prévention

La révision des prescriptions incendie des cantons (PPI 2026) par l'Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie (AEAI) est toujours en cours. Elle occupera divers experts de la division prévention jusqu'en 2026. Ceux-ci sont impliqués dans différents groupes de travail, en particulier dans la phase de rédaction de nouvelles dispositions. Cette révision vise à harmoniser les pratiques cantonales et intègre une approche axée sur les risques dans la prévention incendie.

Par ailleurs, les critères permettant la répartition des compétences entre le canton et les communes en matière de permis de construire pour la protection incendie ont été mis à jour en partenariat avec l'ADCV et l'UCV. Cette démarche a tenu compte des bases légales vaudoises en vigueur et des prescriptions de protection incendie de l'AEAI. L'objectif principal est d'apporter une meilleure cohérence entre ces différentes références légales, tout en répondant aux attentes des communes dans ce domaine.

#### **Permis de construire**

Le service opérations prévention a traité 1'811 dossiers de demandes de permis de construire (incendie et éléments naturels confondus), un nombre proche de celui de l'année passée.

Plusieurs projets de bâtiments innovants sont en cours de construction ou de transformation dans le canton, comme par exemple la tour Malley Phare, la tour des Cèdres à Chavannes-près-Renens, la tour Tilla à Prilly et les projets Eco-Cavernes à Romainmôtier et Lutry, ainsi que le projet de reconstruction du restaurant Botta aux Diablerets.

#### **Ingénierie et méthodes de preuves**

Les études « ingénierie » consistent en la réalisation de simulations numériques du développement et de la propagation des fumées, du comportement de structures porteuses sous l'effet de températures élevées et de l'évacuation des personnes (flux à travers les voies de fuite). Ces études sont réalisées par des bureaux techniques spécialisés et mandatés par

les maîtres d'ouvrage. L'ECA dispose de connaissances approfondies en la matière qui lui permettent – conformément aux exigences légales – de challenger et, le cas échéant, de valider les études réalisées. Une trentaine de dossiers « ingénierie » ont ainsi été traités par l'Etablissement en 2023.

### **Contrôles et inspections**

Au 31 décembre 2023, les chargés d'inspection et les inspecteurs de la police du feu (IPF) ont réalisé conjointement 336 inspections dans les bâtiments en exploitation (254 en 2022) soit:

- 271 bâtiments au bénéfice d'une convention avec les services de l'Etat: 157 crèches/garderies et 49 colonies/internats, 35 restaurants et commerces, 30 EMS et hôpitaux
- 66 bâtiments hors convention (présentant des risques particuliers ou sensibles) dont 8 bâtiments à la demande des communes et 31 dans le cadre de conseils

Ces inspections ont permis de vérifier le niveau de sécurisation des bâtiments et sont l'occasion d'apporter des conseils aux propriétaires et aux exploitants.

### **Equipements de protection incendie**

En 2023, 310 annonces d'équipements de protection incendie (sprinklers, détecteurs, paratonnerres) ont été traitées (516 en 2022).

### **Synergies dans le domaine des éléments naturels**

La collaboration avec les instances cantonales se poursuit au travers de la Commission cantonale des dangers naturels (CCDN), ainsi que le groupe de travail sur le ruissellement. L'ECA s'implique également dans le développement des données liées au risque sismique.

### **Accompagnement à la réorganisation de la distribution de l'eau**

L'année 2023 a vu la reprise de plusieurs études de créations de réseaux d'eau potable à l'échelle intercommunale pour lesquelles la division apporte son soutien opérationnel:

- Communes de Daillens, Penthaz, Penthaz, Bournens, Sullens et Boussens (reprise d'une étude de 2019)
- Communes d'Agier, Arnex-sur-Orbe et Bofflens (reprise d'une étude de 2016)
- Communes de Prévonnay, Lovatens et Dompierre, en collaboration avec la commune fribourgeoise de Billens-Hennens
- Secteurs autour de Gimel (8 communes)

## **5.1.2 Centre de compétences**

### **Données et développements**

Afin d'améliorer les prestations de prévention, le travail du centre de compétences s'est concentré sur le développement d'analyses et d'outils facilitant la définition d'indicateurs. Les sujets traités comprennent l'analyse de la sinistralité, l'identification de bâtiments à surveiller, la création d'un indice de vulnérabilité incendie et de ruissellement dans le fonctionnement opérationnel, ainsi que l'impact potentiel des feux de forêt sur le portefeuille.

En parallèle, les développements dans le domaine des éléments naturels se matérialisent par une intensification des interactions avec les ECA suisses alémaniques, afin de mutualiser les connaissances sur les modèles de risques météorologiques et hydrologiques.

Par ailleurs, l'analyse de données est un domaine qui permet à l'ECA d'être attractif envers les apprenants des hautes écoles puisque les demandes de stage arrivent régulièrement.

## Formations

L'ECA a dispensé des formations pour les publics suivants :

- Les professionnels de la prévention incendie et des éléments naturels (40 sessions, 995 participants). En 2023, la nouvelle formation de base en prévention des éléments naturels (FBEN) a fait l'objet de perfectionnements et voit sa place confirmée dans le catalogue des formations ;
- Les communes avec des modules de formation spécifiques à leurs responsabilités (projets, réception, exploitation des bâtiments) (89 participants) ou de formation continue en prévention incendie (179 participants) ;
- L'Association vaudoise des maîtres ramoneurs (AVMR) ;
- L'Association vaudoise de sécurité au travail (AVSST) ;
- Les spécialistes de la sécurité dans les établissements de soins (SSISS) ;
- Des architectes et planificateurs.

La division a également pris la présidence d'un comité de pilotage romand sur la formation « éléments naturels ». Dans ce contexte, 2 sessions pilotes de la nouvelle formation de base en protection éléments naturels ont été données aux architectes et planificateurs.

## Support aux communes

L'amélioration continue des outils existants permet de poursuivre la proposition de services qualitatifs à nos partenaires communaux (annuaire CRM, extranet dédié, publications, outil d'aide à la décision, suggestions actives de visites, formations, etc.). Sur la période d'activité, le support aux communes a recensé 339 demandes de contact et 18 visites auprès des acteurs concernés que sont les techniciens communaux, bureaux techniques et municipaux.

## Communication

Afin de promouvoir la prévention et de soutenir l'ensemble des acteurs dans cette tâche, l'ECA publie régulièrement des fiches conseils ("Techno-Etudecas", conseils prévention sur Internet) et a mis sur pied en 2023 deux événements thématiques, l'un sur les sprinkler et l'autre sur les questions de ruissellement organisé avec le Canton et l'Association vaudoise des hydrauliciens (AVH), qui ont réuni une cinquantaine de spécialistes.

### 5.1.3 Projets de la division

Différents projets majeurs ont occupé la division durant l'année, dont:

**SI Prévention:** le projet du programme SI (système d'information) prévention, lancé en 2022, permettra de mettre en place les liens entre les référentiels ECA et les dossiers de prévention. Les développements sont en cours pour une mise en production synchronisée entre les 3 SI (prévention, assurance et finance).

**« Système d'information géographique » (SIGECA):** ce système, qui permet de géolocaliser tous les bâtiments assurés et de déterminer leur exposition au risque incendie et éléments naturels, arrive à son terme dans les objectifs définis. Il permet de fournir aux experts de la prévention et de l'assurance des cartes et tableaux de bord permettant la gestion des processus par le risque.

#### 5.1.4 Participations financières

L'ECA accorde des soutiens financiers pour les réseaux d'eau (construction d'ouvrages, extension et renouvellement de conduites, bornes hydrantes) utiles pour la défense incendie, ainsi que pour certains équipements techniques de protection contre l'incendie (sprinklers, paratonnerres, détecteurs d'incendie, murs coupe-feu, etc.).

**Réseaux d'eau:** le montant des allocations est de 10,3 millions au 31 décembre (12,6 millions en 2022).

**Équipements techniques de sécurité:** concernant les équipements techniques de protection incendie, l'ECA a alloué 1,1 million (1,2 million en 2022).

**Protections contre les éléments naturels (EN):** la promotion du Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels, lancé en août 2020, continue sur sa lancée. 104 demandes ont été traitées (166 en 2022) et 0.5 million ont été alloués (0.7 million en 2022) à des propriétaires vaudois.

## 5.2 Défense incendie et secours

La mise en service réussie du centre de traitement des alarmes (CTA-118), la première des centrales d'urgence à s'installer dans le siège de l'ECA, a été l'aboutissement de plusieurs années de travail pour de nombreux collaborateurs de la division, mais aussi pour la télématique, le SFM (Sécurité et facility management), des fournisseurs externes et plusieurs SDIS. En parallèle, l'année a aussi été marquée par l'avancement de nombreux projets, dont la signature de la première convention de collaboration entre un SDIS (SDIS Sorge) et la Ville de Lausanne, déléguant ainsi la mission des sapeurs-pompiers en journée durant la semaine au corps de sapeurs-pompiers professionnels. En outre, l'accent continue d'être mis sur la promotion du volontariat via, entre autres, des actions comme le label « Employeur partenaire » ou la participation à la mise en place d'une certification reconnue au niveau suisse des compétences de conduite des officiers, instructeurs et commandants des sapeurs-pompiers.

- Au 31.12.2023, **4'819 sapeurs-pompiers volontaires** (15 % de femmes) sont actifs dans le canton de Vaud
- **Près de 4,3 millions de francs suisses** ont été investis pour le renouvellement des véhicules, des engins et du matériel mis à disposition des corps de sapeurs-pompiers
- **153'861 appels** ont été réceptionnés et traités par le CTA-118

### 5.2.1. Aspects législatifs et organisationnels

#### Concept feux de forêt

L'avant-projet de révision de la Loi en matière de défense incendie et de secours et de la Loi forestière – visant à doter le canton d'un concept global de prévention et de lutte contre les incendies de forêt – a été mis en consultation sous la conduite de la Direction générale de l'environnement (DGE) durant l'été. Le projet devrait être présenté au Grand Conseil au cours du premier semestre 2024, après son adoption par le Conseil d'Etat.

Au niveau des mesures particulières propres à l'ECA, une première équipe de 16 personnes, composée d'officiers de la division défense incendie et secours (DDIS), des commandants des centres régionaux et du centre cantonal SDIS Lausanne-Epalinges, s'est rendue dans le Jura français pour acquérir les connaissances et partager l'expérience des intervenants du SDIS39. La formation de niveau 1 (FdF1) est disponible depuis le 1<sup>er</sup> juillet sur l'outil de formation à distance (FOAD). Le développement des niveaux 2 et 3 est en cours de réalisation.

Par ailleurs les actions suivantes sont prévues:

- Le matériel financé par l'ECA (containers feux de forêt), réceptionné à la fin de l'été est en cours de conditionnement pour sa distribution aux SDIS.
- Le concept d'équipements de protection individuel est en cours d'élaboration.
- La création du prototype « Unité Légère Tout Terrain » (ULTT), type quad, est en phase de finalisation et sera prochainement réceptionné.
- La construction du camion-citerne « Feu de forêt Moyen » (CCFM) a été adjugée par appel d'offres public. La livraison de ce premier CCFM, qui servira de prototype pour d'éventuelles commandes ultérieures, est attendue d'ici à début 2025.

### **Organisation de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20-25)**

La première convention de collaboration entre la Ville de Lausanne et trois communes (Bussigny, Crissier et Villars-Ste-Croix) a été signée lors d'une cérémonie le 12 juin 2023, dix ans après le lancement des réflexions destinées à optimiser l'organisation de la défense contre l'incendie et de secours. Cette démarche permet ainsi de garantir la réponse des secours aux exigences de première intervention en journée sur le territoire des communes de la couronne lausannoise. Ces trois communes exploitant le SDIS Sorge délèguent ainsi formellement au SDIS Lausanne-Epalinges l'intervention des sapeurs-pompiers sur leur territoire les jours de semaine entre 6h et 18h.

Le SDIS Lausanne-Epalinges a adapté son organisation en conséquence et est prêt à élargir ses services aux territoires des autres communes exploitant les SDIS de Chamberonne, de Malley, de Mèbre et de l'Ouest-Lavaux avec lesquels les discussions se poursuivent.

### **Modification du règlement sur la participation aux frais**

Les modifications du règlement du 15 janvier 2014 sur la participation aux frais du service de défense contre l'incendie et de secours (RPFSDIS; BLV 963.41.2) ont été adoptées par le Conseil d'Etat dans sa séance du 6 septembre 2023, avec entrée en vigueur rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2023. La base réglementaire intègre ainsi formellement l'adaptation de certains tarifs acceptée par le conseil d'administration dans sa séance du 3 novembre 2022.

### **Mise en service du CTA-118 dans la nouvelle centrale commune ARC (« Alarm Receiving Center »)**

Dans la nuit du 26-27 avril 2023, le centre de traitement des alarmes (CTA-118) a emménagé dans ses nouveaux locaux au siège de l'ECA à Lausanne. Une soixantaine d'intervenants provenant du service télématique, de la DDIS, des STI, du SFM et des fournisseurs étaient présents sur site lors de cette opération d'envergure. Ce transfert parfaitement réussi marque l'aboutissement d'un projet technique spécifique et complexe qui a occupé les équipes de la télématique, de l'infrastructure/réseau des services des technologies et de l'information (STI) et du support technique de la division défense incendie et secours (DDIS) sur plus de 2 ans.

## **5.2.2 Prestations opérationnelles**

### **Promotion du volontariat**

La campagne de promotion du volontariat, menée conjointement depuis 2020 avec les homologues neuchâtelois, fribourgeois, jurassiens et valaisans s'est poursuivie.

Dans ce cadre, l'ECA s'est associé à la mise en place d'un label « Employeur partenaire » afin de valoriser les entreprises qui acceptent de libérer de leurs obligations professionnelles un ou plusieurs de leurs collaborateurs actifs comme sapeurs-pompiers volontaires pour des interventions et des formations. Ce label met ainsi en valeur le sens civique de ces employeurs au profit du système de la défense contre les incendies et de secours qui s'appuie sur 98 % d'intervenants volontaires et qui ne pourrait fonctionner sans eux. Depuis le lancement de cette opération en août 2022, 56 labels ont été délivrés au 31 décembre 2023 pour le canton de Vaud.

En 2023, 399 personnes (dont 26 % de femmes) ont accepté de rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires du canton de Vaud (413 en 2022).

De plus, sur l'impulsion des instances latines, la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) a mis en place, conjointement avec l'organisation Swiss Leaders, une certification des compétences de conduite des officiers, instructeurs et commandants des sapeurs-pompiers, reconnaissant ainsi les compétences managériales acquises.

### Collaboration avec le canton de Neuchâtel (ECAP)

Les prestations d'acquisition et de mise à disposition de moyens dévolus aux sapeurs-pompiers neuchâtelois, réglées dans le cadre d'une convention signée avec l'ECAP en décembre 2021, sont opérationnelles depuis juillet 2023.

Ce type de collaboration est en parfaite adéquation avec la « Conception sapeurs-pompiers 2030 » de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) dont l'objectif est notamment d'intensifier les collaborations et les coopérations intercantionales.

### Intempéries du 22 juin, du 24 juillet et du 11-15 décembre 2023

La mobilisation anticipée des renforts civils chargés d'appuyer les opérateurs du CTA-118 et l'ouverture des postes de commandement avancés, lancée de façon proactive à l'annonce de l'avis de danger de MétéoSuisse, a permis aux intervenants d'être instantanément en mesure de répondre dans de bonnes conditions aux demandes de secours de la population.

### Manifestation commémorative du Traité de Lausanne le 22 juillet 2023

Dans le cadre des commémorations du centenaire du Traité de Lausanne, une organisation particulière des organismes de sécurité et de secours a été mise sur pied sous la conduite de la police cantonale. La manifestation réunissant environ 6'000 participants s'est déroulée sans heurts.

### Visite présidentielle le 16 novembre 2023

La présence du président de la République française Emmanuel Macron et du président de la Confédération Alain Berset sur le campus de l'Université de Lausanne a également fait l'objet d'une organisation sécuritaire et des secours particulière pour couvrir cet événement.

### CTA-118 - Appels entrants

	2021	2022	2023
Appels d'urgence directs au 118	18'662	20'833	27'484
Transférés par les centrales 117/144 ou autres centrales	4'940	5'017	5'309
De collaborateurs ou partenaires de piquet <sup>1</sup>	3'711	4'122	5'177
De sapeurs-pompiers en intervention	19'664	24'212	27'800
Par radio de sapeurs-pompiers en intervention	9'204	9'202	10'216
Appels administratifs divers	19'364	16'436	17'395
De techniciens pour alarmes automatiques	25'468	24'699	26'204
<b>Total appels entrants</b>	<b>101'013</b>	<b>104'521</b>	<b>119'585</b>
<b>Total des appels sortants</b>	<b>24'793</b>	<b>27'836</b>	<b>34'276</b>
<b>TOTAL</b>	<b>125'793</b>	<b>132'357</b>	<b>153'861</b>

<sup>1</sup> Collaborateurs de piquet ECA: inspecteur DDIS, service télématique, service technique et logistique, état-major CTA, service des sinistres / Partenaires de piquet: membre de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et Protection civile vaudoise (PCI-Vaud)

## Mobilisations des sapeurs-pompiers

	2021	2022	2023
Alarmes intempestives <sup>2</sup>	1144	1182	1317
Assistance technique <sup>3</sup>	2544	2789	2765
Défense chimique	94	75	83
Défense hydrocarbure	1010	1158	1267
Défense radioprotection	3	2	2
Evénements naturels	1082	437	1279
Interventions dans le domaine ferroviaire	n/a	8	11
Lutte contre le feu	1710	1930	1780
Renforts autres cantons	16	17	27
Sauvetage d'animaux	28	13	14
Sauvetage de personnes	74	48	82
Secours routier	41	94	93
<b>Total</b>	<b>7746</b>	<b>7753</b>	<b>8720</b>

### 5.2.3 Prestations logistiques

#### Dotations annuelles en équipements, matériel et véhicules

Au 31 décembre 2023, l'ECA était propriétaire de 321 véhicules, 379 containers, modules et berce et 482 remorques, dont 67 pompes sur modules/remorques.

Dans le cadre du renouvellement annuel des véhicules et engins standardisés que l'ECA finance et confie aux sapeurs-pompiers du canton, les dotations 2023 ont entraîné un investissement de 4,3 millions de francs suisses.

#### Livraisons aux SDIS

Quantité, type et modèle	SDIS bénéficiaires (organes d'intervention)
10 remorques motopompe Ziegler UP4	La Broye-Vully, Les Salines, Oron-Jorat, Gros-de-Vaud, Chamberonne, Vallorbe Région, Les Salines, Alpin, Fortifications, Région Vénoge
1 module/berce tuyaux	La Broye-Vully
2 modules/berce matériel	La Broye-Vully, Lausanne-Epalinges
2 modules/berce transport	La Broye-Vully, Lausanne-Epalinges
3 modules d'extinction 500 litres	Régional du Nord vaudois, La Broye-Vully, Etraz-Région
4 tonnes-pompe avec lance perforante	Riviera, Morget, Malley-Prilly-Renens (DPS Prilly et DPS Renens)
3 véhicules porteur de modules sur berce	La Broye-Vully, Lausanne-Epalinges, ECA (support DIS éléments naturels)

<sup>2</sup> Les interventions lors d'alarmes intempestives comprennent par exemple les fausses manipulations, les sabotages ou encore les alarmes déclenchées par des défauts techniques

<sup>3</sup> L'assistance technique regroupe, entre autres, l'aide aux organisations partenaires à l'évacuation de personnes, le transport d'organes, le retrait des nids de guêpe, ainsi que le sauvetage d'animaux sans urgence

## 5.2.4. Formation cantonale

### **Cours de base et perfectionnements**

Près de 4'700 sapeurs-pompiers ont participé en 2023 aux cours de base, d'avancement et de perfectionnement dispensés par 203 instructeurs, ce qui représente 432 formations différentes organisées et financées par l'ECA.

### **Refonte de la structure cantonale de formation des sapeurs-pompiers**

La nouvelle organisation vaudoise de formation des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels et de l'Académie latine des sapeurs-pompiers s'est mise en place progressivement courant 2023. Cette structure, unique en Suisse, créée et exploitée conjointement par l'ECA et le Service de protection et de sauvetage (SPSL) de la ville de Lausanne, répond parfaitement aux objectifs fixés. De plus, l'ensemble de cette structure de formation a obtenu la certification EDUQUA, label de qualité suisse reconnu attribué aux prestataires de la formation continue et de la formation d'adultes.

### **Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)**

La nouvelle ALSP, exploitée dans le cadre de la convention de formation entre l'ECA et la Ville de Lausanne, avait accueilli sa première volée d'aspirants sapeurs-pompiers professionnels entre le printemps et la fin novembre 2021.

Des travaux préparatoires à la mise en œuvre d'un cursus de formation en mode dual à l'obtention du brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel sont menés par l'ALSP. La nouvelle formation verra une alternance de phases théoriques sous la conduite de l'ALSP et de phases pratiques effectuées au sein des corps respectifs des aspirants. Ce mode est déjà appliqué par l'école zurichoise et répond aux recommandations de l'Organisation du monde du travail des sapeurs-pompiers (OMTSP). L'ALSP prévoit d'appliquer ce nouveau mode de formation dès la volée 2024-2025.

## 5.3 Assurance

L'évolution dynamique du canton de Vaud, tant au niveau de ses nouveaux arrivants que de ses constructions en augmentation et de l'installation de nouvelles entreprises, génère une hausse régulière des assurés. En outre, les nouvelles constructions ou les rénovations présentent souvent une vulnérabilité accrue qui se répercute également sur la charge des sinistres. Ainsi, combiné à des épisodes intenses de tempêtes et d'inondations, comme en fin d'année par exemple, cela a entraîné un accroissement conséquent du nombre de demandes d'indemnités. En parallèle, la stratégie visant à fournir un service et une couverture appropriés à chaque étape du cycle de vie d'un bien mobilier et immobilier, tant au niveau de la gestion du risque que de son indemnisation, tout en intégrant les aspects de durabilité, se poursuit.

- Au 31.12.2023, le nombre de polices s'établit à **678'559**, dont 217'558 pour les bâtiments et 461'001 pour le mobilier, pour un **capital assuré de près de 397 milliards** de francs suisses
- **Près de 11'700 estimations** de bâtiments ont été effectuées
- **9 incendies** ont entraîné des dégâts supérieurs au million de francs suisses chacun

### 5.3.1 Evolution du capital assuré et des primes annuelles

Au 31 décembre 2023, le portefeuille se compose comme suit:

#### Bâtiments

- 217'558 polices (+ 0,7 % par rapport à 2022) pour un capital immobilier assuré à 303,6 milliards de francs suisses (+ 9,4 %)
- 4'593 bâtiments en cours de construction (- 9 % en comparaison à la moyenne des cinq années précédentes)
- 196,5 millions de francs suisses pour le montant des primes calculées (+ 9,1 %). Le taux de prime moyen de 0,65 ‰ reste identique depuis 2004
- 138'044 polices pour le complément d'assurance bâtiment « Côté cour Côté jardin » (+ 1,8 %)

#### Mobilier

- 461'001 polices (+ 1,1 % par rapport à 2022) pour un capital assuré à 92,8 milliards de francs suisses toutes catégories mobilières confondues (ménages, industrie, artisanat, métiers de la terre, moyens de transport) (+ 1,5%)
- 67,7 millions de francs suisses pour le montant des primes calculées (+ 1,3 %)

Parts du portefeuille d'assurance (en %)	Capital	Primes
Bâtiments (y compris les couvertures complémentaires et facultatives)	76,6	74,4
Mobilier (sans les coassurances, ni les assurances temporaires)	23,4	25,6

## 5.3.2 Activités

### Projet SI Assurance

Ce projet transformera l'ensemble des processus liés à l'assurance et aux sinistres. Il intégrera les services existants avec des services complémentaires en ligne, ainsi qu'une refonte totale des produits d'assurance.

Malgré la charge importante pour ce projet, la division a pu remplir sa mission sans impacts pour la clientèle. La forte intégration avec les autres SI en cours (prévention et finance) implique une complexité accrue allant de la mise en valeur des processus transverses à l'alignement des plannings.

### Développement de la stratégie conseil

Le développement de l'activité de promotion, avec l'engagement de deux conseillers à la clientèle privée, permettra à l'Etablissement de renforcer sa stratégie de conseil pour les produits mobiliers, dans le but d'optimiser la couverture d'assurance des clients et de réduire la sous-assurance. Une activité de conseil aux entreprises (segmenté par leur taille) est en place depuis quelques années déjà.

### Digitalisation

L'orientation stratégique de l'ECA vise à proposer des services en ligne et un contenu web orientés clientèle. La stratégie digitale de l'assurance a été définie et elle prendra effet dès la mise en production du SI Assurance, via des enquêtes de satisfaction régulières, les médias sociaux et la nouvelle expérience utilisateurs que l'ECA souhaite apporter à ses clients. Par ailleurs, soulignons que depuis la mise en place du nouveau site internet de l'ECA, le nouveau canal de prise de rendez-vous en ligne a permis de visiter et de conseiller en peu de temps plus de 50 clients sur leur portefeuille d'assurance complet.

### Gestion de risque

La stratégie visant à fournir un service et une couverture appropriés à chaque étape du cycle de vie d'un bien mobilier et immobilier, tant au niveau de la gestion du risque que de son indemnisation, tout en intégrant les aspects de durabilité, se poursuit. Ceci garantit une pleine transparence et une uniformité des conditions offertes aux clients.

### Estimation des bâtiments

Les 11 commissions d'estimation des bâtiments (CEB), fortes de 117 spécialistes du domaine de la construction mandatés par l'ECA, ont procédé à 11'668 estimations en 2023, contre 12'030 en 2022.

### Indices

- Bâtiments: l'indice des bâtiments a été augmenté de 125 à 135 points en 2023 suite à l'augmentation des coûts de construction (main-d'œuvre, matériel, etc.)
- Mobilier: l'indice du mobilier de ménage demeure inchangé à 114 points en 2023

Fin décembre, les résultats financiers ont permis au conseil d'administration d'accorder une participation aux excédents équivalent à une réduction exceptionnelle de 15 % sur les primes d'assurance 2024.

### 5.3.3 Sinistres

#### Généralités<sup>4</sup>

Avec des températures extraordinairement élevées (du printemps jusqu'en automne) et la sécheresse estivale, le canton a régulièrement et localement été touché par de forts orages. En revanche, ce sont principalement des tempêtes (de bise « Juliette » en janvier et de vent en juin) qui ont impacté la sinistralité en lien avec les éléments naturels. Pour chacun de ces événements, la cellule de crise a été activée. Le service des sinistres a ainsi été fortement sollicité.

- Nombre total de demandes d'indemnités de sinistres annoncées: 15'328 (dont 4,9 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 7'554 au 31 décembre 2022 (+ 102,9 %)
- Charge totale de sinistres: 93,4 millions de francs suisses (dont 2,9 % pour des dommages survenus les années précédentes) contre 69,7 millions de francs suisses en 2022 (+ 34,1 %)

#### Incendies

- Nombre de dossiers ouverts: 3'064 (dont 8 % pour des dommages survenus les années précédentes) contre 2'844 au 31 décembre 2022 (+ 7,7 %)
- Charge totale des incendies (tenant compte des dégâts liés à la foudre): 53,6 millions (dont 2,2 % pour des dommages survenus les années précédentes) contre 52,4 millions de francs suisses en 2022 (+ 2,2 %)

#### Nombre\* d'incendies ayant causé des dégâts supérieurs au million de francs

9 incendies ont coûté plus de 1 million de francs suisses. A eux seuls, ils représentent 33 % de la somme des dommages survenus dans l'année.

2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
9	4	4	7	10	11	13	7	8	8	13

\*Etats réactualisés chaque année

<sup>4</sup> Observation de l'ensemble des dossiers enregistrés **y compris** les dossiers refusés et sans suite

## Dommmages incendie marquants

Dommmages incendie supérieurs à CHF 500'000.-  
par ordre chronologique de survenance

	Montant dommmages	Date sinistre
1 Feu d'appartement complet à Chavornay avec nombreux blessés. Cause probable cigarette dans une poubelle	864 753	21.01.2023
2 Feu d'un hangar agricole à Démoret. Causes non encore déterminées	1 042 501	08.02.2023
3 Feu de villa, dommmage total à Yverdon avec personnes décédées. Enquête en cours	966 500	09.03.2023
4 Feu de toiture d'un bâtiment avec plusieurs appartements à Moudon. Enquête en cours	1 246 847	14.03.2023
5 Incendie d'un bâtiment avec restaurant et appartement à Yverdon. Enquête en cours	1 110 825	25.04.2023
6 Dans une industrie, propagation de feu extérieur des systèmes de filtration de la ventilation à Champagne. Enquête en cours	2 200 000	30.05.2023
7 Incendie d'une ancienne ferme avec propagation à la maison mitoyenne à Champtauroz. Cause probable panneaux solaires	1 578 739	14.06.2023
8 Feu sur une machine de traitement de capsules café à Moudon	687 025	14.06.2023
9 Incendie dans une entreprise de transports à Penthaz. Causé probablement par la surchauffe d'un compresseur	863 178	23.06.2023
10 Dans un garage, des travaux de soudure sur un véhicule ont provoqué un incendie ainsi que l'explosion d'un bombonne à Moudon.	614 000	29.06.2023
11 Incendie d'une maison d'habitation causé par la foudre à Epalinges	570 993	11.07.2023
12 Incendie d'un immeuble à Blonay causé par la foudre	688 600	12.07.2023
13 Feu de toiture complet d'un petit immeuble à La Tour-de-Peilz, causé probablement par les panneaux solaires	858 000	20.07.2023
14 Incendie causé par une machine dans une usine de décolletage à Yverdon, cause non déterminée	890 477	20.07.2023
15 Embrassement de la toiture d'une maison individuelle avec garage attenant à Trélex. Cause non encore déterminée	835 704	20.07.2023
16 Incendie d'un hangar agricole complet à Fiez avec dommmage consécutif au bâtiment voisin. Cause non encore déterminée	702 326	23.07.2023
17 Incendie d'un chalet locatif à Leysin. Causes non encore déterminées	1 899 000	09.09.2023
18 Incendie intentionnel dans l'appartement d'un petit immeuble à La Tour-de-Peilz	502 001	21.09.2023
19 Incendie d'un appartement à Nyon, causes probables défauts électriques	580 000	24.10.2023
20 Incendie d'un centre d'entretien automobile à Montagny-près-Yverdon. Causes non encore indéterminées	2 380 000	02.11.2023
21 Feu d'industrie à L'Auberson, causé par une machine de décolletage	1 071 000	06.12.2023
22 Incendie dans un établissement bancaire au centre de Lausanne. Causes techniques probables	540 000	12.12.2023
23 Feu de ferme complet à Bottens. Enquête en cours	4 900 000	21.12.2023

## Eléments naturels

- Nombre de dossiers ouverts: 12'264 (dont 4,1 % pour des dommages survenus les années précédentes) contre 4'710 au 31 décembre 2022 (+ 160,4 %)
- Charge totale des sinistres éléments naturels: 39,8 millions de francs suisses (dont 4 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 17,3 millions de francs suisses en 2022 (+ 130,6 %)

## Dommages éléments naturels marquants

Dommages Eléments naturels				Montant dommages	2023
1	Tempête de bise JULIETTE bassin lémanique et Jura Nord vaudois	3 358	dossiers	10 881 795	26-27 février
2	Dépression tempétueuse MATHIS La Broye	710	dossiers	1 895 774	31 mars
3	Vents tempétueux et orage violent	3 305	dossiers	10 603 519	22 juin
4	Orage violent, rafale de vent, grêle	535	dossiers	1 688 707	11-12 juillet
5	Court épisode grêle, précipitations Lausanne et environs	417	dossiers	1 722 259	24 juillet
6	Fortes pluies et tempête DOMINGOS	239	dossiers	542 557	2-5 novembre
7	Fortes pluies dans le canton	347	dossiers	2 414 279	13-14 novembre
8	Fortes précipitations, crue cours d'eau & débordement lacs - durée indéterminée	20	dossiers	506 518	11 décembre

## 6. Services généraux

**Les services généraux comptabilisent près d'une centaine de collaborateurs qui soutiennent les missions de l'ECA (prévention, secours, assurance) et participent au développement de l'entreprise. Ils sont rattachés pour certains à la direction générale (informatique, gestion des risques, gestion des projets) et, pour d'autres, à la division des services transversaux (ressources humaines, affaires juridiques, communication, sécurité & facility management, formation/exposition/manifestations). L'année a été fortement marquée pour ces derniers par l'arrivée des centrales et la poursuite de la mise en exploitation du siège.**

- **Au 31.12.2023, près de 15'200 abonnés** suivent l'actualité et les conseils de prévention de l'ECA sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube)
- **Près de 19'300 personnes** ont été sensibilisées au « réflexe prévention »

### 6.1 Gestion des risques et projets

#### **Gestion des risques et système de contrôle interne**

En 2023, des analyses relatives au risque de pénurie énergétique, devant permettre d'identifier des potentiels d'optimisation énergétique, ont pu être coordonnées. Ces dernières ont été effectuées dans le cadre du plan d'organisation de la Confédération pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise (plan OSTRAL) et du devoir de l'ECA en tant que « grand consommateur » d'énergie. Elles ont permis d'aboutir à un plan d'optimisation répondant, voire anticipant les futures exigences des instances en la matière (Canton et Confédération).

D'une manière générale, les principaux points d'attention en matière de risques opérationnels tournent essentiellement autour de sujets majeurs, « usuels » dans le contexte actuel, tels que le risque cyber, les risques liés au traitement de la donnée, le maintien d'un bon équilibre entre les ressources internes et celles externalisées, ainsi que les risques de discontinuité. De manière plus spécifique, les aspects relatifs au regroupement des centrales d'appels d'urgence du canton de Vaud (gestion organisationnelle des infrastructures et services) et la croissance constante des événements liés aux éléments naturels font l'objet d'efforts continus afin d'atteindre un niveau de risque résiduel optimal sur ces sujets.

Par ailleurs, l'ECA tend toujours davantage à se doter d'outils lui permettant de systématiser, voire d'automatiser, la surveillance de ces risques via des moyens de contrôle et de mitigation adéquats.

#### **Gestion du portefeuille de projets (EPMO)**

Le service a travaillé de manière soutenue pendant toute l'année sur la coordination des projets majeurs que sont SI Assurance, SI Prévention et Finance 2.0 (les 3 SI). Il a également été en appui aux STI (services des technologies et de l'information) pour la mise en place de la coordination de l'intégration, des tests transverses et du release management. Depuis le mois de septembre et avec la mise en place du nouveau projet d'intégration des 3SI, l'EPMO continue de collaborer activement avec le directeur de programme.

Depuis 2022, le portefeuille de projets est suivi par un comité EPMO, composé d'un répondant par division. Il s'est réuni une douzaine de fois, dont une journée au vert. Le comité EPMO analyse les idées et les besoins de projets, challenge les solutions envisagées,

valide les lancements et suit la réalisation des projets. De mai à août, le comité a effectué la priorisation du portefeuille de projets pour 2024 et a proposé les décisions, ainsi que la roadmap annuelle au comité de direction.

## **6.2 Services des technologies et de l'information (STI)**

Plusieurs faits d'importance ont marqué cette année, très chargée en nouveautés, mais aussi en histoire avec le décommissionnement total des infrastructures informatiques de l'ancien siège à Pully.

Quant au nouveau bâtiment de l'ECA, l'écosystème d'accès et de contrôle du bâtiment, ainsi que toute la domotique complexe du siège, ont mis à forte contribution le team d'Infrastructure IT, ainsi que les experts en données.

Par ailleurs, les travaux conjoints des différentes équipes IT autour du programme de projets stratégique des « 3 SI » (SI Assurance, SI Prévention et Finance 2.0) font aussi partie des points les plus marquants; la très grande majorité des experts informatiques étant impliquée dans ce programme.

### **Gouvernance et relations métier**

Les services fournis par les STI ont été formalisés pour la plupart dans un catalogue de services, notamment pour celui à destination des centrales d'urgence, mais également pour la mise en œuvre d'une gestion des niveaux de services (gestion des incidents, gestion des changements).

### **Méthode et sécurité**

Durant la période en cours, la recrudescence des tentatives d'attaque a nécessité de nombreuses actions rapides et ciblées. Fort de ce constat et afin d'être préparé au mieux, la cybersécurité a encore été renforcée. En parallèle à ces activités, le service de la sécurité informatique a collaboré activement aux 3SI, ainsi qu'à la plateforme de gestion des identités et accès de l'accueil des partenaires centrales d'urgence.

### **Centre d'assistance informatique (Helpdesk)**

Les activités du Helpdesk restent soutenues avec l'ouverture et le traitement de 2'074 incidents en 2023 (3'014 clôturés avec le rattrapage des arriérés (backlog) suite à l'emménagement en 2022) et le traitement de 725 demandes liées aux ordinateurs portables, smartphones, imprimantes, écrans et scanners (1'111 clôturées avec le rattrapage des arriérés (backlog) suite à l'emménagement en 2022).

### **Infrastructure systèmes d'informations**

Le service Infrastructure SI a finalisé plusieurs projets d'envergure et de longue durée, en particulier la mise en œuvre du système de gestion des identités et des accès pour l'ensemble du nouveau siège, y compris pour les centrales partenaires de l'Etat de Vaud.

### **Applications métiers**

Les activités de l'équipe se sont focalisées (et se focalisent encore) sur la réalisation des 3SI, que ce soit par une participation dans les projets individuels ou dans le projet d'intégration nouvellement créé. L'objectif ultime du programme est d'assurer un lancement réussi, en qualité, en temps et en budget, des trois projets intégrés entre eux, ainsi qu'avec le reste de l'écosystème applicatif de l'ECA.

Relevons encore les projets suivants:

- Le lancement du nouveau site institutionnel, comprenant à la fois une modernisation de la charte graphique et des principes de navigation, ainsi qu'un changement des technologies sous-jacentes. L'utilisation d'un CMS (Content Management System) leader du marché a été privilégiée afin d'assurer une appropriation et utilisation facilitées pour l'équipe Communication en charge de la gestion des contenus.
- La mise en place des flux de données nécessaires à l'accueil des partenaires de l'Etat de Vaud dans la centrale d'alarmes commune, notamment pour les services d'accès bâtiment, de parking, de restauration, etc.
- La mise à disposition d'une application cartographique « prévention incendie » pour la division prévention. Cette application permet d'assurer un suivi des bâtiments équipés d'installations de protection contre l'incendie (sprinkler, paratonnerre, détection feu) dans le cadre des CAMAC.

### **Télématique**

En étroite collaboration avec la division défense incendie et secours et ses partenaires, le service a effectué avec succès la migration du centre de traitement des alarmes 118 de l'ancien siège de Pully vers le nouveau siège dans la nuit du 26 au 27 avril 2023. Cette opération, qui s'est déroulée sans accroc, est le fruit d'une longue et minutieuse préparation de la part des collaborateurs qui, depuis 2019, ont travaillé sur le projet, élaboré et réalisé l'infrastructure et les développements nécessaires, ainsi que coordonné le tout avec les différentes entités impliquées.

## **6.3 Service communication**

### **Nouveau site internet**

Le nouveau site internet de l'ECA a été lancé début juin 2023. Plus convivial, plus axé sur les besoins utilisateurs et d'un design moderne, il est le fruit d'un projet transversal qui a réuni des équipes de toutes les divisions. Réalisé avec le concours d'une agence spécialisée, il contribuera à mieux répondre aux attentes de nos clients et de nos partenaires qui sont aujourd'hui près de 15'000 par mois à visiter notre site. Il est encore appelé à évoluer dans les mois à venir. Il intégrera notamment un espace clients.

### **Réseaux sociaux**

Le nombre de publications sur les réseaux sociaux est en augmentation notamment sur LinkedIn, devenu un canal de communication institutionnel incontournable. Près de 15'200 personnes suivent les actualités de l'Etablissement à fin décembre (contre 12'600 en 2022) sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram et YouTube).

### **Campagnes**

Les ECA romands, sur initiative de l'ECA Vaud, ont reconduit pour une quatrième et dernière fois leur campagne de prévention destinée à sensibiliser les propriétaires et locataires aux mesures à prendre en matière de prévention à l'annonce d'un orage.

### **Médias**

Le nombre de demandes médias est en forte augmentation, lié notamment aux épisodes d'événements naturels et à la thématique des feux de forêt.

## 6.4 Service des ressources humaines

### Image de marque employeur

Afin de renforcer son image de marque employeur et de se préparer ainsi aux défis de recrutements, notamment d'attractivité lors des recrutements des années à venir, l'Etablissement a mis sur pied une stratégie de développement de son image en tant qu'employeur. Des actions concrètes ont déjà été achevées avec une refonte des annonces d'offres d'emploi ou encore la prise en compte et les réponses aux commentaires des internautes sur les sites dédiés (glassdoor).

### Label Equal Salary

L'audit de surveillance Equal Salary a confirmé l'absence totale de discrimination salariale entre les hommes et les femmes. Le pourcentage de femmes à des postes de managers/experts, qui se situe à 27.06 %, indiquent cependant qu'il faut passer de « equal salary » à « equal opportunity ». De nouvelles mesures ont été validées par la direction dans ce but telles que la généralisation des propositions de postes à 80% et plus ou la sensibilisation des managers aux biais cognitifs inconscients.

### Gestion de la performance

Le nouveau modèle basé sur les objectifs d'équipe a démarré en février 2023. De manière générale, ce changement d'approche est apprécié et riche d'enseignements pour les équipes. Des améliorations ainsi que la définition de leviers de reconnaissance ont été proposées et seront mises en œuvre dès l'année 2024.

## 6.5 Service juridique

Sur le nombre de procédures judiciaires ouvertes ou en cours en 2023, le service juridique a pu en clôturer 90 sur cette même période. Comme en 2021 et 2022, elles concernent principalement des actions en responsabilité civile.

### Contrôle des connaissances des maîtres ramoneurs

L'ECA a précisé sa pratique en ce qui concerne le contrôle des connaissances des maîtres ramoneurs relatives aux prescriptions en matière de prévention des incendies, prévu par l'article 10 alinéa 3 RLPIEN, ainsi que les exigences auxquelles doivent satisfaire les maîtres ramoneurs.

### Utilisation d'outils d'IA

Une communication à l'attention de l'ensemble des collaborateurs, relative à l'utilisation d'outils IA, comme ChatGPT, a été diffusée au vu des risques en termes de protection des données et de secret de fonction.

## 6.6 Sécurité et facility management (SFM)

Outre les questions de finalisation de chantier et la prise en main du bâtiment, l'année 2023 a également été consacrée à la préparation des contrats de maintenance permettant d'assurer la disponibilité des installations, la définition des procédures liées aux SLA ou la mise en place d'un portail de ticketing pour nos partenaires de l'Etat (dépannages, demandes diverses liées au fonctionnement du bâtiment, réparations, etc.).

## **Sécurité**

L'arrivée de la centrale CTA 118, puis des centrales CTMG puis du 144 se sont bien déroulées mais ont nécessité un engagement important pour régler les processus d'octroi de droit d'accès pour les nouveaux occupants.

Le concept global de sécurité a été finalisé et mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs de ECA, y compris un dépliant succinct relatif aux consignes de sécurité. Le concept d'évacuation du bâtiment a été finalisé et la mise en place d'une équipe évacuation est en cours de finalisation.

## **Economat/courrier/archives**

Le service est dans l'attente des solutions de digitalisation du courrier entrant et sortant qui devraient modifier la charge de travail. A noter que les tarifs des frais d'envois subissent des hausses régulières depuis 2 ans au même titre que dans le secteur privé (+10% sont prévus en 2024).

Au niveau technique, la prise en main du bâtiment s'effectue progressivement. Les techniciens du service ont pu graduellement se familiariser avec les équipements et installations complexes du bâtiment. Ils ont mis en place des processus permettant de limiter d'éventuels impacts sur la continuité de l'activité des centrales d'alarme et la mise en place de l'outil de « gestion de la maintenance assistée par ordinateur » (GMAO) est dans sa phase finale.

Il sera suivi de la mise sur pied d'un « hyperviseur », outil qui permettra de concentrer les alertes des superviseurs sécurité et domotique technique du bâtiment.

L'attractivité du nouveau centre de formation et du site sollicite un engagement important et flexible de la part des collaborateurs d'intendance.

Si le bâtiment du siège prend une place importante, le SFM gère toujours les 11 agences du canton (celle du district de Lausanne se trouvant au siège de l'ECA), le CTL à Romanel ainsi que le Datacenter situé à Echallens.

## **6.7 Service Formation Exposition Manifestations (FEM)**

### **Exposition et sensibilisation grand public**

267 journées de sensibilisation ont été dispensées à l'extérieur, sur les sites de grandes entreprises, ce qui représente près de 10'000 employés. A cela s'ajoutent 2'400 personnes qui ont suivi un cours de sensibilisation feu au siège de l'ECA.

Par ailleurs, le nouveau programme de sensibilisation pour les éducateurs de la petite enfance sur les sites des garderies éloignées de Lausanne et pour lesquelles un déplacement des enfants demande une logistique complexe a été testé en décembre 2023 sur la Côte et sera déployé dès la rentrée de janvier 2024.

Quant à l'exposition ECAGORA, cette première année complète d'ouverture a démontré son attractivité. En effet ce ne sont pas moins de 7'100 personnes qui sont venues la découvrir (470 groupes). A titre de comparaison, l'ancienne exposition accueillait durant la période avant COVID, quelque 5'000 à 6'000 visiteurs par an.

### **Centre de formation**

Les 8 salles de cours du siège ont accueilli plus de 10'000 participants à des cours. Cette forte fréquentation témoigne de l'attractivité du site, à la fois grâce à la qualité des installations, mais aussi grâce à la disponibilité à un seul endroit à la fois des salles et du restaurant.

### **Présence de l'ECA lors de manifestations**

La présence de l'Etablissement à des événements tels que les comptoirs de Sainte-Croix, Nord Vaudois, Habitat & jardin (nouvelle formule), Région Oron et Broyard, ainsi que le Diabolo festival, le vendredi des Ecoles lors du rendez-vous l'UCV à Chapelle-sur-Moudon, des journées dédiées aux sapeurs-pompiers vaudois ont permis de toucher plus de 11'500 personnes lors de 52 journées de manifestations. Lors de ces manifestations, les spécialistes de la division assurance garantissent un conseil compétent à nos assurés.

### **Restauration**

Le restaurant d'entreprise du siège, Le 111, géré par SV Group tourne maintenant à plein régime. Aux participants externes des formations et des collaborateurs de l'Etablissement, se sont ajoutés les collaborateurs des centrales partenaires du canton de Vaud. Le nombre de repas servis par jour se situe entre 140 et 200, avec des pics à 300 personnes. A ces chiffres s'ajoutent une moyenne de 20 repas par jour en semaine et 40 en week-end livrés dans l'ARC aux opérateurs des centrales.

## 7. Finances

**L'ECA boucle l'année 2023 avec un bénéfice net de 50,6 millions de francs suisses, porté par une conjoncture financière favorable et ce, malgré une sinistralité particulièrement élevée.**

**La Suisse, tout comme le continent européen, a été marquée par des intempéries conséquentes, essentiellement des pluies torrentielles et des inondations. Le canton de Vaud n'a pas été épargné et l'Etablissement a connu des pertes assurées fortement supérieures à la moyenne, avec 100 millions d'indemnités de sinistres enregistrées.**

**L'année 2023 affiche ainsi un résultat technique des missions de l'ECA juste à l'équilibre, hors résultats financiers et avant attributions spécifiques aux provisions. L'attribution à la réserve actuarielle, ainsi qu'à la provision en vue de la distribution d'un excédent de 15 % aux assurés sur les primes 2024, amène le résultat technique en négatif à - 49,5 millions.**

**Durant cet exercice, l'ECA a également vu ses participations financières de prévention et de défense incendie et secours en faveur de la collectivité atteindre un niveau d'engagements de 46,9 millions, similaire à celui de l'année passée.**

**Dans un contexte géopolitique toujours sous tension, les marchés financiers ont néanmoins terminé l'année 2023 dans le vert. La performance du portefeuille de placements de l'ECA s'établit à + 5,4%.**

**Au terme de l'exercice, les réserves de fluctuations de valeur atteignent leur valeur cible, leur permettant d'assurer une sécurité durable à l'Etablissement. Dans un contexte de turbulences économiques et d'accélération d'événements climatiques extrêmes, qui conduisent à des pertes potentielles plus importantes à l'avenir, l'ECA doit pouvoir honorer ses engagements.**

**Le résultat net s'affiche à 50,6 millions de francs suisses**

- Résultat technique (hors placements): - 49,5 millions de francs suisses
- Résultat des placements: 95,5 millions de francs suisses
- Produit des primes nettes de réassurance: 246,0 millions de francs suisses
- Charge des sinistres: 100 millions de francs suisses
- Participations de prévention et défense incendie et secours: 46,9 millions de francs suisses
- Charges d'exploitation: 102,6 millions de francs suisses
- Réserves de fluctuation actuarielle et financière: 739 millions de francs suisses, 1,85 ‰ des capitaux assurés (398,8 milliards)
- Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles: 24,3 millions de francs suisses
- Investissements en immeubles d'exploitation: 3,6 millions de francs suisses
- Investissements en immeubles de placement: 81,9 millions de francs suisses
- Performance des placements, toutes classes d'actifs confondus: 5,4 %

## 7.1 Nouveau pôle facturation

Parallèlement à la mise en place d'un nouvel outil de gestion financière intégrée, les services financiers poursuivent leur transformation. Une première étape importante a été franchie en offrant aux clients un point d'entrée unique pour tous les aspects de leurs factures au travers du nouveau pôle facturation.

## 7.2 Commentaires généraux sur les comptes

L'ECA établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

Le résultat net s'établit en positif à 50,6 millions de francs suisses. Le résultat technique reflétant la réalisation des missions de l'ECA s'affiche en négatif à - 49,5 millions, impacté par une sinistralité importante et l'octroi d'une participation aux excédents en faveur des assurés. Le résultat des placements s'affiche en positif à 95,5 millions.

La sinistralité incendie de l'exercice 2023 est particulièrement importante avec 61 millions de charges nettes de sinistres contre 49 millions en 2022 (+ 25 %), qui était une année dans la moyenne. L'année 2023 a en effet enregistrée de lourdes pertes assurées liées à quelques incendies de grande envergure. Du côté des éléments naturels, le canton de Vaud n'a pas été épargné par les intempéries avec une recrudescence du nombre et de l'impact des événements. Les charges de sinistres dues aux éléments naturels sont conséquentes ; elles s'élèvent à 36 millions et sont près de trois fois supérieures à l'année passée (13 millions). La charge financière totale des sinistres à indemniser, y compris la réserve pour les annonces tardives, s'élève ainsi à 100 millions, retrouvant le niveau élevé de 2021 et contre 64 millions en 2022. La fréquence et l'intensité des événements liés aux dangers naturels s'accroissent et induisent des indemnités croissantes.

De leur côté, les prestations et participations financières de prévention et de défense incendie et secours en faveur de la collectivité atteignent un niveau d'engagements de 46,9 millions, niveau similaire à celui de l'année passée. Les participations aux réseaux d'eau ont diminué avec 9 millions engagés en 2023 contre 12 millions l'année précédente, compensées par les contributions en faveur de la défense incendie qui ont augmenté, notamment au niveau du financement des casernes.

L'Etablissement poursuit sa transformation numérique dans le but d'améliorer les prestations envers les assurés et l'efficacité des opérations. Ceci a pour corollaire une hausse de 6 % des charges d'exploitation hors amortissements par rapport à 2022, principalement dans les domaines informatiques.

La performance des placements de 5,4 % est réjouissante en comparaison à l'année précédente. Les placements immobiliers ont permis de dégager un résultat positif de 16,9 millions, contribuant pour 0,9 point à la performance globale. Au total, le résultat des placements de capitaux s'établit à 95,5 millions et fait passer le résultat net en positif.

Les bons résultats de l'exercice ont permis de provisionner une participation aux excédents en faveur des assurés de 15 % sur les primes 2024.

Les annexes aux comptes, dans le document « Etats financiers », fournissent des informations détaillées sur le résultat financier et ses différentes composantes.

### 7.3. Placements de capitaux

Comme tout assureur, l'ECA investit ses capitaux dans le but de garantir ses liquidités à long terme. Le résultat lié aux placements permet de constituer et de maintenir un niveau de réserves inhérentes à toute activité dans le domaine de l'assurance. Ces réserves sont nécessaires pour faire face à des événements majeurs et permettre ainsi de maintenir les primes à un niveau le plus bas possible. Les investissements s'articulent autour de placements en valeurs mobilières et en valeurs immobilières. Garant de sa solvabilité et de sa capacité à assurer ses missions de manière pérenne, le niveau et la qualité des actifs constituant les réserves revêtent un caractère stratégique.

### 7.4 Un investisseur responsable



La durabilité au sens large fait partie des valeurs d'entreprise de l'ECA. A ce titre, l'Etablissement s'est doté d'une charte décrivant les principes

d'investissements responsables. La mise en application des principes de la charte se concrétise sous plusieurs axes :

- **En termes de gouvernance**, par sa participation aux programmes de dialogue actionnarial développé par Ethos.
- **Sous l'angle du choix des investissements**, par le suivi de la conformité des mandats aux objectifs de la charte, mandat donné à la société Conser.
- **Au niveau de l'immobilier direct**, les principes de la charte se déclinent sous plusieurs axes, l'objectif final étant la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 50 % en 2030 par rapport à leur niveau de 1990, puis d'atteindre le zéro net en 2050. Pour ce faire, l'ECA a établi en 2023, pour ses immeubles, un plan d'assainissement ambitieux basé sur les recommandations des experts. La mise en œuvre de celui-ci permettra d'agir non seulement sur la performance de l'enveloppe et l'efficacité énergétique globale, mais également de maximiser le recours aux énergies renouvelables. Un premier cycle de rénovation de 24 millions jusqu'en 2030 a été déterminé sur 33 immeubles prioritaires. En parallèle, des actions sont entreprises pour optimiser les installations techniques des bâtiments existants.

Par ailleurs, l'ECA met l'accent sur l'aspect écologique de ses projets de construction et de rénovation en maximisant l'utilisation de matériaux pauvres en énergie grise. Il développe des réalisations de qualité qui s'inscrivent dans une démarche durable privilégiant des aspects sociaux visant à améliorer la qualité de vie de ses locataires.

Au travers de ses propres opérations, l'ECA est aussi conforme aux principes de la charte de durabilité de l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA), qui fixent des objectifs communs et des engagements volontaires en faveur du développement durable.

### 7.5 Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières

Se fixer un objectif raisonnable, maîtriser la prise de risque et faire abstraction du bruit ambiant sont les éléments clés de la gestion des valeurs mobilières de l'ECA. Ainsi, malgré la contre-performance de l'exercice 2022 (- 9,1 %) plombé par la hausse des taux, les réserves de l'Etablissement ont permis non seulement d'absorber ces pertes, mais aussi de maintenir l'objectif de rendement et la prise de risque associée. Et ce, à juste titre, puisque

contrairement aux prévisions pessimistes pour 2023, l'exercice s'est avéré plus que bon. Le portefeuille affiche une performance de + 5,4 % nette de tous frais, portant la performance moyenne sur 10 ans à 3,3 %.

Toutes les classes d'actifs ont une contribution positive à la performance globale, hormis celle du private equity. Avec une pondération de 30 %, les actions contribuent à plus de 50 % de la performance consolidée. Ce sont donc ces dernières qui performant le mieux (+ 10,9 % actions étrangères, + 8,5 % actions suisses), suivies des obligations suisses (+ 7,4 %) et étrangères (+ 1,4 %). L'immobilier réalise également une bonne performance (+ 3,6 % pour l'immobilier suisse, + 3,9 % pour l'immobilier étranger). Le private equity (- 5,5 %) reflète quant à lui des baisses de valorisation avec un léger retard.

A l'exception de l'immobilier suisse et de la liquidité, tous les actifs sont investis dans des placements collectifs bien diversifiés. Les avoirs s'élèvent à 1,875 milliard à fin décembre (1,283 milliard en valeurs mobilières, 0,550 milliard en immobilier direct suisse et 0,042 milliard en liquidités), en hausse de 10 % sur 1 an.

## 7.6 Commentaires sur la gestion des valeurs immobilières

Le parc immobilier de l'ECA comprend aujourd'hui 71 immeubles, 789 logements, 384 lots commerciaux, représentant plus de 950 locataires. Au total ce sont 100'800 m<sup>2</sup> représentant un état locatif de plus de 23 millions avec un taux de charges maîtrisé de 25 % (29 % en 2022), malgré une hausse importante des coûts de l'énergie.

La valeur du portefeuille sous gestion est passée de 469 millions de francs suisses fin 2022, à 551 millions en 2023 en intégrant l'acquisition d'une surface de plus de 50'000m<sup>2</sup>, offrant d'excellentes perspectives de développement futur. 82 millions ont été investis (48 millions en 2022). Cela reflète un niveau d'activité intense mais contrasté, entre acquisition, incorporation dans le patrimoine de rendement d'un bâtiment d'exploitation, poursuite de la construction de la 2<sup>e</sup> étape de Bex Jardins, et entretien des immeubles en location.

Les projets de construction lancés (130 millions) concernent les sites de Chamblandes à Pully (88 logements et surfaces d'activité), de la Colline du Fey à Moudon (90 logements et locaux d'activité, intégration d'un EMS de 69 lits), et des Terrailles à Cossonay (rénovation structurelle de 71 logements).

Le résultat de l'immobilier s'affiche à 16,9 millions et contribue à hauteur de 17,7 % du résultat net global des placements de l'ECA. La performance nette se monte à 3,6 % et contribue pour 0,9 point à la performance globale des placements. Elle est conforme à l'objectif grâce à l'attention portée à l'équilibre entre investissements responsables et rendement attendu toujours avec le souci d'en faire bénéficier les locataires. Le taux de vacance reste stable, proche du niveau cantonal.

## 7.7 Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux

La valeur cible des provisions est calculée dans le cadre d'une analyse d'Asset & Liabilities Management (ALM) basée sur les propres données statistiques de l'ECA. Ainsi, afin de couvrir les risques liés aux dommages dus aux incendies et aux éléments naturels d'une part, et ceux inhérents aux marchés financiers d'autre part, l'analyse a évalué le besoin de réserve à un montant total de 739 millions. Ce montant, qui correspond à 1,85 % de l'ensemble des

capitaux assurés par l'ECA, doit permettre de couvrir les coûts d'un événement majeur dont la survenance est exceptionnelle (survenance 1 fois tous les 400 ans).

En 2023, une analyse de solvabilité a été réalisée selon l'approche du Swiss Solvency Test (SST) de la FINMA, bien que l'Etablissement ne soit pas soumis à sa surveillance. Les résultats de ce test montrent que l'ECA dispose d'un niveau de réserves adéquat pour faire face aux risques encourus, compte tenu des spécificités propres de l'Etablissement, notamment au niveau du caractère obligatoire de l'assurance ne permettant aucune exclusion et de la concentration géographique des risques sur le canton de Vaud.

## **7.8 Rémunération du conseil d'administration et de la direction**

Le conseil d'administration est composé d'un président et de huit membres nommés par le Conseil d'Etat pour une durée de quatre ans, renouvelable à deux reprises. En 2023, il a tenu 8 séances en plenum, 49 séances de comités, ainsi que 24 autres réunions pour une rémunération nette de 627'000 de francs suisses.

Le comité de direction est composé du directeur général et de cinq membres. La rémunération brute de la direction se monte pour 2023 à 1'249'909 de francs suisses. Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du conseil d'administration, les directeurs sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du directeur général.

## **7.9 Révision et approbation des comptes**

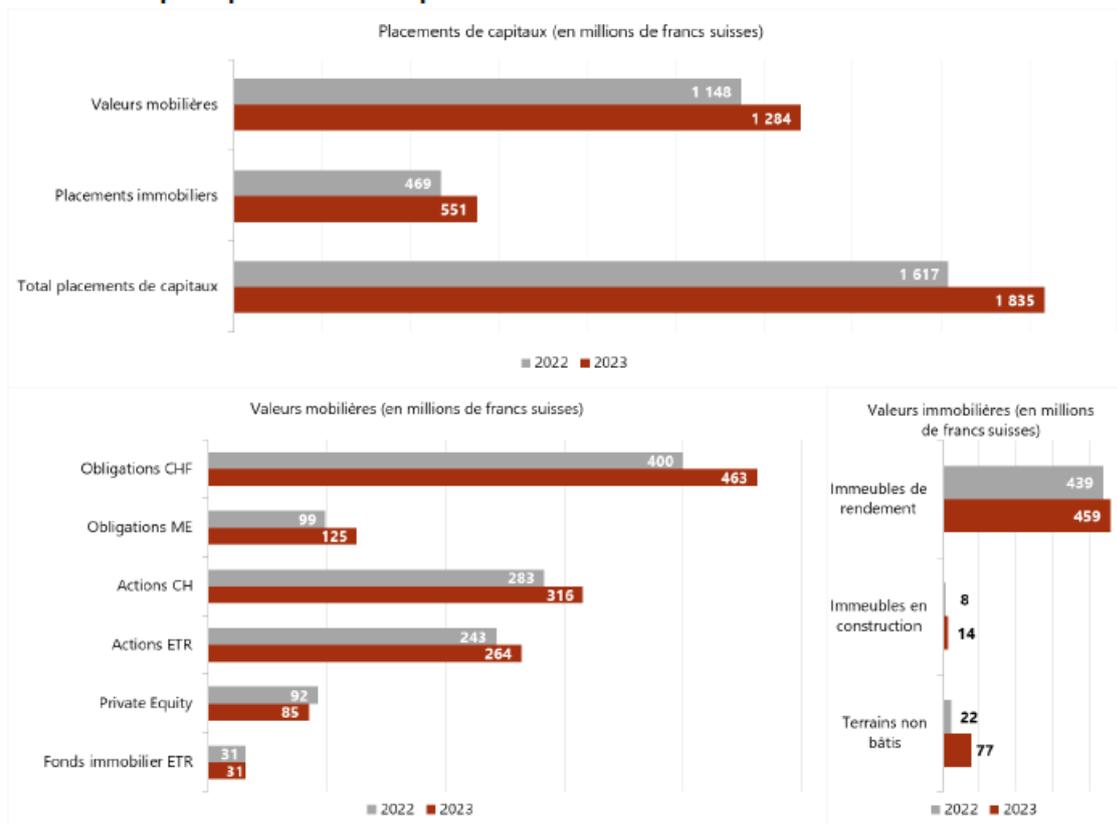
L'organe de révision BDO a effectué un contrôle intermédiaire des comptes, ainsi que le contrôle de l'existence du Système de Contrôle Interne (SCI) du 6 au 10 novembre 2023.

L'audit final des comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, le tableau des capitaux propres et l'annexe, a été réalisé du 22 janvier au 2 février 2024. La révision a conclu à la conformité des comptes, selon la norme d'audit suisse 890 et les exigences de la recommandation spécifique à la présentation des comptes des assureurs maladie et incendie (RPC 41).

## 7.10 Bilan au 31 décembre

<b>Bilan au 31 décembre 2023</b> (en milliers de francs suisses)		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>	Placements de capitaux	1 834 610	1 617 410
	Immobilisations corporelles	188 403	196 609
	Immobilisations incorporelles	18 823	15 607
		<b>2 041 837</b>	<b>1 829 626</b>
<b>Actifs circulants</b>	Actifs de régularisation	3 359	2 528
	Matériel technique	0	0
	Créances	10 658	13 245
	Liquidités	42 339	79 472
		<b>56 356</b>	<b>95 245</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2 098 192</b>	<b>1 924 871</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>	Réserves provenant de bénéfices accumulés	884 417	1 019 247
	Résultat net de l'exercice	50 617	-134 830
		<b>935 035</b>	<b>884 417</b>
<b>Capitaux étrangers</b>	Provisions techniques	164 355	115 810
	Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	497 021	486 897
	Provisions non techniques	48 340	46 114
	Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	357 670	357 670
	Passifs de régularisation	17 238	24 689
	Fonds cantonaux de secours routier, ferroviaire et ABC	3 677	4 215
	Dettes	74 857	5 058
		<b>1 163 158</b>	<b>1 040 453</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2 098 192</b>	<b>1 924 871</b>

### Evolution du poste placements de capitaux au bilan entre 2022 et 2023



## 7.11 Compte de résultat

<b>Compte de résultat 2023</b> (en milliers de francs suisses)	2023	2022
Produit des primes, hors DTF, avant participation aux excédents	266 751	249 543
Participation non contractuelle aux excédents	-5	-37 075
Primes de réassurance	-20 747	-22 201
<b>Produits des primes nettes de réassurance</b>	<b>245 999</b>	<b>190 267</b>
Sinistres incendie	-61 031	-48 838
Sinistres éléments naturels	-35 763	-13 419
Variation provision CIREN	0	-3 818
Provision IBNR	-3 200	2 000
Participation des réassurances	0	71
<b>Charges des sinistres nets de réassurance</b>	<b>-99 994</b>	<b>-64 005</b>
Variation provision pour Pool suisse des dommages sismiques	-70	147
Variation Fonds vaudois tremblement de terre	4 546	4 439
Variation provision pour fluctuation actuarielle	-14 600	11 019
<b>Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité</b>	<b>-10 124</b>	<b>15 605</b>
Prestations et subventions de prévention	-11 845	-13 629
Prestations et subventions de défense incendie	-35 471	-33 716
Contribution des compagnies privées d'assurance	378	269
<b>Prestations et subventions de prévention et de défense incendie et secours</b>	<b>-46 937</b>	<b>-47 076</b>
<b>Participation non contractuelle aux excédents</b>	<b>-41 356</b>	<b>37 219</b>
<b>Produits divers d'exploitation</b>	<b>5 486</b>	<b>6 720</b>
Prélèvement sur Fonds cantonal secours routier, ferroviaire et ABC	4 921	4 916
Charges cantonales de secours routier, ferroviaire et ABC	-4 921	-4 916
<b>MARGE BRUTE DES MISSIONS DE L'ECA</b>	<b>53 075</b>	<b>138 729</b>
Charges de personnel	-51 592	-49 064
Charges des locaux	-3 117	-3 190
Charges d'informatique	-9 237	-8 140
Autres charges	-11 937	-11 331
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-26 678	-11 304
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-102 559</b>	<b>-83 030</b>
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE</b>	<b>-49 485</b>	<b>55 700</b>
Produits des titres et autres placements de capitaux	126 038	54 246
Charges des titres et autres placements de capitaux	-47 434	-255 612
<b>Résultat des titres et autres placements de capitaux</b>	<b>78 604</b>	<b>-201 366</b>
Produits de l'immobilier direct	29 974	37 286
Charges de l'immobilier direct	-13 080	-12 744
<b>Résultat de l'immobilier direct</b>	<b>16 894</b>	<b>24 542</b>
<b>Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux</b>	<b>0</b>	<b>-16 896</b>
<b>Résultat placements de capitaux</b>	<b>95 498</b>	<b>-193 720</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>46 014</b>	<b>-138 020</b>
Résultat exceptionnel	-65	5 506
Résultat hors exploitation	7 169	0
<b>RÉSULTAT AVANT CONTRIBUTION SPÉCIALE</b>	<b>53 117</b>	<b>-132 515</b>
Contribution à l'Etat de Vaud	-2 500	-2 315
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>50 617</b>	<b>-134 830</b>